Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 4 Rabiaa I 1444
30 Septembre 2022

N° 116

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1672**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1675**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1681**
Homologation de résolutions **1682**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1682**
Avis aux créanciers..... **1687**
Convocations
Sociétés anonymes **1688**
Divers
Avis au public..... **1690**
Rectificatifs **1690**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

-NACTIS SA-

SA au capital de 444.000 Dinars

Siège social : Les Berges du Lac - Tunis

IU : 030138K

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire et du Conseil d'Administration en date du 12 Avril 2022 enregistrés à la Recette des Finances de Lac le 25 Mai 2022 sous les numéros 11703994 et 11703993, quittances n°1060184 et 1060179. Dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 19 septembre 2022 sous le numéro 202279574. Il a été décidé ce qui suit :

- Nomination des administrateurs M. Mohamed Néjib Mabrouk, M. Hédi Ben Hassine, Mlle Linda Mabrouk et M. Atef Ben Hassine pour le mandat 2022, 2023 et 2024.

- Renouvellement du mandat de M. Mohamed Daly Hassen en qualité de commissaire aux comptes pour le mandat 2022, 2023 et 2024.

- Nomination de M. Mohamed Néjib Mabrouk en tant que Président du Conseil d'Administration de la société NACTIS pour le mandat 2022, 2023 et 2024.

- Nomination de M. Hédi Ben Hassine en tant que Directeur Général de la société NACTIS en lui conférant les pouvoirs les plus étendus pour la gestion de la société et ce pour le mandat 2022, 2023 et 2024.

2022R02346SANB2

NACTIS SA

SA au capital de 1.512.000 Dinars

Siège social : Les Berges du Lac - Tunis

IU : 030138K

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22 août 2022 enregistré à la recette des Finances du Lac le 25 Août 2022 sous le numéro 22706624 quittance n°1089770 dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 23/9/2022 sous le numéro 202285327. Il a été décidé ce qui suit :

- Le Changement de la dénomination sociale de la société pour devenir «ARALCO SA» au lieu de «NACTIS-SA».

- De transférer le siège social à «Grombalia - Cité Romena Sghira - Zone 5 - Moukassem 75».

- La modification des articles 2 et 5 des statuts de la société.

2022R02347SANB2

-NACTIS SA-

SA au capital de 444.000 Dinars

Siège social : Les Berges du Lac - Tunis

IU : 030138K

Suivant PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12 Avril 2022 enregistré à la Recette des Finances du Lac le 25 Mai 2022 sous le numéro 1170399 et quittance n°1060187. Dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 19 septembre 2022 sous le numéro 202279574, Il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation de capital social de NACTIS SA d'un montant de 1.068.000 Dinars pour le porter à 1.512.000 Dinars par voie d'émission de 89.000 actions nouvelles d'une valeur de 12 Dinars chacune.

- Suppression de droit préférentiel de souscription.

- Modification des articles 6 et 23 de statuts.

- La cession de la totalité des actions détenues par NACTIS FLAVOURS au profit des actionnaires : M. Mohamed Néjib Mabrouk, M. Hédi Ben Hassine et M. Atef Ben Hassine.

- La dissociation entre les fonctions du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général.

2022R02348SANB2

Nomination des membres du conseil d'administration

Du président directeur général

Et du commissaire aux comptes

SOCIETE SIG2

SA au capital de 1 075 200 Dinars

Route de Gabès km 3 Sfax

MF : 0503372Y/A/M/000

CNSS : 219233-13

RC : 1110981997

1- Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2022, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 6 juillet 2022 sous le n°22803235 quittance n°M003514 il a été décidé :

a) La nomination des membres du conseil d'administration ci-après désignés pour une période de trois ans prenant fin lors de la délibération de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2024.

Messieurs :

- Lazhar Drira

- Abderraouf Hakmouni

- Yassine Ben Hédi Cherif

- Semia Bent Mahmoud Sellami Epouse Triki.

- Société Industrielle de Grillage représentée par le PDG Monsieur Abderraouf Hakmouni.

b) En sus des pouvoirs énumérés à l'Article 21 des statuts mis à jour en date du 27 décembre 2001, le Président Directeur Général est autorisé durant son mandat d'administrateur de contracter tous emprunts auprès des banques, émettre effets et engagements et contracter toute garantie mobilière et immobilière principalement donner le cas échéant en hypothèque les biens de la société ainsi que les fonds de dépôt, effectuer le dépôt des bons de trésor et des titres au profit de toutes les banques tunisiennes

c) La nomination du commissaire aux comptes Monsieur Zahaf Sleheddine expert comptable membre du conseil

de l'ordre des experts comptables pour les exercices 2022 - 2023 et 2024.

2- Suivant procès-verbal du conseil d'Administration du 10 juin 2022, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 6 juillet 2022 sous le n°22803236 quittance n°M003515 il a été décidé :

- La nomination de Monsieur Drira Lazhar en qualité de Président du Conseil d'Administration et Président Directeur Général durant la période de son mandat d'administrateur.

Un exemplaire du PV de l'AGO et un exemplaire du Conseil d'Administration du 10-6-2022 ci-dessus ont été déposés au Registre National des Entreprises sous le n°202251721 en date du 6/7/2022.

2022X01191SANB2

Avis aux actionnaires

MINOTERIE ET SEMOULERIE DE L'AVENUE "SADOK BEY"

SA au capital de 7.500.000 dinars

Siège social : Z.I. Bir Kassaa Ben Arous

Identifiant unique : N°0001064X

Il est porté à la connaissance des actionnaires que :

Suivant P.V. de l'assemblée générale extraordinaire du 3 février 2022, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés Tunis le 14/02/2022 sous le n°22700698 Quittance n°M001097, il a été décidé une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 3.250.000 Dinars et ce par la création de 3.250.000 actions nouvelles de 1,000 Dinars chacune à libérer intégralement à la souscription portant ainsi le capital de 7.500.000 Dinars à 10.750.000 Dinars.

Cette augmentation sera réservée aux anciens actionnaires qui auront un droit de préférence à la souscription à titre irréductible Ainsi le propriétaire de 30 actions anciennes a le droit de souscrire 13 actions nouvelles.

Ce droit de souscription devra être exercé par ses bénéficiaires dans le délai de 15 jours à partir de la date de parution du présent avis au Bulletin Officiel du Registre National des Entreprises et du JORT.

La souscription sera close, par anticipation lorsque toutes les actions auront été souscrites à titre irréductible.

Les actions non souscrites à titre irréductible pourront être souscrites à titre réductible par les actionnaires qui auront manifesté leur désir à souscrire et dans la limite de leurs demandes.

Si après la répartition des actions souscrites à titre réductible il reste des actions nouvelles disponibles, le Conseil d'Administration aura le droit de les faire souscrire par qui bon lui semblera.

Dans le même délai, les actionnaires intéressés par la dite augmentation du capital peuvent libérer les actions souscrites par prélèvement de leurs comptes courants actionnaires ouverts sur les livres de la société qui seront arrêtés par le conseil d'administration dans un rapport approuvé par le commissaire aux comptes.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 Février 2022 a donné toutes les prérogatives au conseil d'administration pour la réalisation de la dite augmentation du capital et tous les pouvoirs à Monsieur Tarek FEKIH pour l'accomplissement des formalités légales et réglementaires et notamment la déclaration de souscription et de versement auprès de Mr. le receveur de l'enregistrement jusqu'à la réalisation définitive de la dite augmentation de capital.

Les souscriptions se feront au siège social de la société ci-haut mentionné.

Les fonds provenant des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible ouvert à la Banque ATB agence Mégrine compte n°01100028119201545586.

Le P.V. de l'AGE précitée relatif au projet d'augmentation du capital en numéraires a été déposé provisoirement au Registre National des Entreprises le 21/02/2022 Quittance n°AC02192022.

2022402387SANB2

Renouvellement du Mandat du Président Directeur Général

De la société PLASTISS

Société anonyme

Au capital de 1 100 000 DT

Siège social : 5, bis rue Charles de Gaulle - Tunis

RC : B146371996

MF : 001174 C

Aux termes du procès-verbal du conseil d'administration en date du 17 Août 2022, enregistré à la recette des finances de l'avenue Habib Thameur - Tunis le 5 septembre 2022, sous le numéro 22802644 quittance numéro M59256, dont deux copies ont été déposées au centre national du registre des entreprises RNE - Tunis en date du 21/9/2022 sous le n°202283277. Il appert, que Monsieur Sofien JEGUIRIM a été reconduit, à l'unanimité des administrateurs, dans ses fonctions de président directeur général de la société pour les années 2022-2023-2024, en lui déléguant les pouvoirs les plus étendus et notamment ceux prévus par l'article 21 et 25, des statuts de la société.

2022402392SANB2

Nomination des administrateurs

Nomination du commissaire aux comptes

De la société PLASTISS

Société anonyme

Au capital de 1 100 000 DT

Siège social : 5, bis rue Charles de Gaulle - Tunis

MF : 001174 C/A/M/000

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 17 Août 2022, enregistré à la recette des finances Av Habib

Thameur - Tunis, le 24/8/2022, sous le numéro 22802526, quittance numéro M57490, dont deux copies ont été déposées au centre national du registre des entreprises RNE- de Tunis en date du 21/9/2022, sous le n°202283140. Il a été approuvé :

- L'approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021.

- L'approbation du rapport général du commissaire aux comptes relatif à l'année 2021.

- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2021.

- Détermination des jetons de présence pour l'exercice 2022.

- La désignation de Mme Manel KRID-NJEH, en tant que commissaire aux comptes pour les exercices 2022-2023-2024.

Il a été également décidé la nomination des membres du conseil d'administration pour les exercices 2022-2023-2024.

2022402393SANB2

Renouvellement de mandat du commissaire aux comptes

PETROLEUM & INDUSTRIAL REALISATIONS CONTRACTORS "PIRECO"

S.A. au capital de 12 000 000 Dinars

Immeuble AL BADR, Rue du Lac Mâlaren, les Berges du Lac 1053 Tunis

M.F : 045952L/A/M/000

CNSS : 205 250 - 95

I- Assemblée générale ordinaire :

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire du 23/7/2015 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau de Tunis le 23/10/2015 sous le n°15810709, Q. n° 13074 il a été décidé :

- D'approuver les comptes de l'exercice 2014,

- De renouveler le mandat du Co-commissaire aux comptes Mr Mohamed Derbel pour trois ans (2015, 2016, et 2017).

Deux exemplaires dudit PV ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 5/02/2016 sous le n°D1124396.

2022402394SANB2

Renouvellement de mandat des Administrateurs et du Président Directeur Général

PETROLEUM & INDUSTRIAL REALISATIONS CONTRACTORS «PIRECO»

Société anonyme

Au capital de 30 000 000 Dinars

Immeuble AL BADR, Rue du Lac Mâlaren, les Berges du Lac 1053 Tunis

I.U : 045952L

- En vertu du PV de l'assemblée générale du 25/6/2020 enregistré à la recette des finances du Lac -Tunis le 9/11/2020 sous le n°20706461 il a été décidé de renouveler le mandat des Administrateurs pour 3 ans (2020, 2021 et 2022) :

Mr. Abessalem Ben Ayed, Mr. Rafik Ben Ayed, Mr.Olivier Bouyssonie, Sté SOCOBAT Sarl (représentée par Mr. Mohamed Sahbi ENNIGROU), Sté AL BADR INVESTMENT (représentée par Mme Yosr Ben Ayed ép. Ben Mbarek, Sté SCIN (représentée par Mr. Olivier Bouyssonie).

- En vertu du PV du Conseil d'Administration du 25/6/2020 enregistré à la recette des finances du lac -Tunis le 20/11/2020 sous le n°20706846 Q. n°76345, il a été décidé de renouveler le mandat du Président Directeur Général, Mr. Abdessalem Ben Ayed, pour 3 ans (2020, 2021 et 2022).

Deux exemplaires des PV sus indiqués ont été déposés au registre national des entreprises le 26/11/2020 sous le n°2020112745.

2022402395SANB2

Nomination d'un Directeur Général Adjoint

PETROLEUM & INDUSTRIAL REALISATIONS CONTRACTORS «PIRECO»

Société anonyme

Au capital de 30 000 000 Dinars

Immeuble AL BADR, Rue du Lac Mâlaren, les Berges du Lac 1053 Tunis

I.U : 045952L

En vertu du PV du Conseil d'Administration du 4/02/2019 enregistré à la recette des finances du Lac -Tunis le 8/02/2019 sous le n°19700955 Q. n°14217, il a été décidé de nommer Mr. Moez Fkih Directeur Général Adjoint de la société.

Un exemplaire du PV sus indiqué a été déposé au registre national des entreprises le 11/3/2019. Un exemplaire du PV sus indiqué a été déposé au registre national des entreprises le 11/3/2019 sous le n° 201912093.

2022402396SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société «STE IRIS NET TECHNOLOGIES» S.A.R.L

Siège social : ZI El M'Ghira II - 89 Rue de Sousse Fouchana - Ben Arous 2082

MF : 1586319G/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15/9/2022 enregistré à la recette des finances de Fouchana le 20/9/2022 sous le numéro 22504006 Quittance n°M081046. Les associés sont mis d'accord pour la dissolution anticipée de la STE IRIS NET TECHNOLOGIES S.A.R.L et pour nommer Mme Rimel Khoufi liquidateur de la société et la régularisation de sa situation financière et dont un exemplaire du procès-verbal a été déposé au registre national des entreprises en date du 23/9/2022.

2022R02338SRLB2

SOCIETE MAHA INDUSTRIE

Société à responsabilité limitée

Au capital de 150 000 Dinars

Siège social : Route de Mateur Km 7, Manouba

Identifiant Unique (RNE) : 0445129 M

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Associés en date du 31/8/2022, enregistré à Douar Hicher le 8/9/2022 sous le n°22701586 Quittance n°M042463, dont un exemplaire a été déposé à l'RNE le 20/9/2022 sous le n°202281502, il a été décidé ce qui suit :

- Mettre fin au mandat du deuxième gérant M. Mohamed Atef Hachicha et lui attribuer quitus sans aucune réserve.

- Renouveler le mandat du Gérant M. Adel Gargouri pour trois ans couvrant les exercices 2022, 2023 et 2024.

- Nommer Madame Dorra Mkaouar épouse Zouari en tant que deuxième Gérante pour la même période que celle fixée pour le Gérant.

- Définir les pouvoirs des deux Gérants et préciser leurs limites.

- Définir le mécanisme de la signature sociale et préciser ses limites.

2022R02349SRLB2

Décision de Dissolution

Suivant un acte sous-seing privé daté du 18/7/2022. enregistré à la recette des finances les Berges du Lac Tunis en date du 13/9/2022 sous n°22507160 dont deux originaux ont été déposés au registre national des entreprises sous n°202279012 en date du 16/9/2022.

L'assemblée générale extraordinaire de la société Planexport Sarl, au capital de 150d, 000, s'est tenue au siège social, et a décidé de dissoudre la société par anticipation conformément aux statuts et a décidé par ailleurs de nommer Mr Chaouki Tlilii en qualité de liquidateur en lui conférant les pouvoirs nécessaires à sa mission.

Les oppositions des créanciers sont recevables dans les délais légaux à la société Partner km 7 route de Mateur Manouba - Gouvernorat de Manouba.

2022402379SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société EURO LINK

Société unipersonnelle à responsabilité limitée

Au capital de 1000 Dinars

MF : 1036969CAM000

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 5 mai 2021 enregistré à la recette des finances de la Marsa le 26 mai 2021 sous le numéro 21502648 quittance n°M047354, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 20 septembre 2022 sous le numéro 202281381, il a été décidé la dissolution et la liquidation anticipée de la société EURO LINK et la nomination de Monsieur Walid Alouini en qualité de liquidateur de la société pour accomplir les formalités requises de dissolution et de liquidation de la société.

Les créanciers et opposants éventuels sont invités à produire leurs titres de créances ou oppositions dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution du présent avis au JORT entre les mains du liquidateur Mr Walid Alouini domicilié à la Rue Abderrahmen Azzem, Residence Elwifak, bureau B32 Montplaisir 1073 Tunis; sous peine de forclusion.

2022402401SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte SSP enregistré à la recette des finances de Hammam Chatt le 8/8/2022 quittance n° M032283 n° d'enregistrement 22201594 Monsieur Ihssen Ben Mohamed Ali Ben Al Achouri Rezgui a vendu à Monsieur Ramzi Ben Bennour Ben Hassine Bennour le Fonds de commerce destiné à l'exploitation d'un Café sis au numéro 54 Avenue de la République Hammam - Chatt Ben Arous.

Les oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur Monsieur Ramzi Ben Bennour Ben Hassine Bennour 08 Rue El Kondi Hammam chatt Ben Arous dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Cette annonce est publiée au journal Le Quotidien du 23/9/2022.

2022T01055FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances avenue de l'indépendance Bardo le 5/9/2022 quittance n°77940 enregistrement n°22203330 Mme Naziha Makni a vendu à Mme Afifa Bourguiba tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité comme jardin d'enfant nommé «jardin d'enfant Dorr et Yakout» situé à l'avenue 2 mars n° 54 Bardo Tunis.

Les oppositions éventuelles doivent être déposées à l'adresse du vendeur sis à rue El Yassamine n° 60 Sakiet Eddaier 3000 Sfax pendant 20 jours à la date de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été déposé au journal Echourouk du 28/9/2022.

2022T01060FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon l'acte sous seing privé rédigé le 9 septembre 2022 et enregistré au registre des finances la Goulette le 13 septembre 2022 sous le n°22206441 quittance n°120560. Mr Aladine Ben Arfa a vendu à Mr Mohamed Ali Grati tout le fonds de commerce y compris les éléments matériels et moraux

destiné à la vente des produits Optique sous le nom commercial "ALAD EYES" situé au 31 rue Osman BAHRI Ain Zagouan la Masra 2064 Tunis.

Les oppositions auront lieu au Cabinet de Maître Helmi Rezgui, Avocat à la cour d'appel ; matricule fiscal 154308/A sis au 6 rue de Mahdia 1er étage app n°01 Belvédère Tunis dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication du contrat au Jort.

Cette annonce a été publiée au journal SABAH le 24 septembre 2022 sous le n° PT 200734.

2022T01062FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé daté le 02/9/2022 et enregistré à la recette des finances de Houmet souk Djerba le 5/9/2022 reçu n°M079508, enregistrement n°92203838, Mr Salem Ben Bachir Mousa, titulaire de la C.I.N n°05705267 cède à la société "SOCIETE SLB ENTERTAIMENT AND EVENTS" Sarl représentée par Mme Leila Dhifalllah titulaire de la C.I.N n°09142243, la totalité du fonds de commerce destiné comme restaurant sise à Marina Djerba exploité dans le local (G03-BL-G).

Les oppositions seront acceptées entre les mains du Maître Sdiri Abdallah ayant son étude au 06 rue Sakiet Sidi Youssef Houmet Essouk Djerba dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cet acte de vente a été publié dans le journal "AL - chourouq " numéro 11329 le vendredi 16/9/2022.

2022R02341FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 30/8/2022 enregistré à la recette des finances Nabeul sous quittance numéro M079409 Mr Sami Boumaiza, CIN n°06267285 délivrée à Tunis le 30/9/2020, a donné la totalité de son fonds de commerce d'une activité commerce prêt à porter exploité au local sis à l'Av Hédi Chaker - Nabeul 8000 à Mme Selsabil Sethom, CIN n°06367996 délivrée en Tunis le 16/3/2018.

Et les objections sont acceptées au donataire à l'adresse suivante : Av Hédi Chaker - Nabeul 8000.

Cet avis a été publié aux deux journaux la Presse et Essahafa le 24/9/2022.

2022R02342FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 30/8/2022 et le 14/9/2022, enregistré à la recette des finances Cité Ettadhamen en date du 16/9/2022 sous le numéro 22203674 quittance n°M080937. La Société DIAGEXPRESS, SARL, inscrite au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n° 1576096F, dont le siège social est sis à la Route de Bizerte Sanhaji 2094 Ariana, a vendu à la Société AZIZA de Commerce de Détail, S.A inscrite au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1259149J, dont le siège social est sis au n°22 Rue de l'électricité Z.I Ben Arous 2013, la totalité du fonds de commerce exploité pour toute activité commerciale au local sis à la Route de Bizerte Sanhaji 2094 Ariana, et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de la société AZIZA du Commerce de Détail à son siège social sis au n°22 Rue de l'électricité Z.I Ben Arous 2013, dans les 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT.

Ce même avis a été publié aux journaux quotidiens Al Chourouk et Le Temps en date du 23/9/2022.

2022R02343FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat écrit en date du 19/8/2022 et enregistré à la recette des finances de Douz le 29/8/2022 sous le numéro M031877 et le numéro d'enregistrement 22201372 M. Jamal bin Al-Hashemi Al-Qasri a vendu à Mr Youssef bin Al-Hashimi Al-Oasri toute l'origine commerciale (Al-Waha Bakery) située dans le quartier d'Al-Tahrir, Al-Qalaa Douz, gouvernorat de Kébili.

Les contestations seront acceptées dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne au cabinet de Maître Noura El Aouini site Rue Maghreb El Arabi, Douz Kebili.

Cet avis a été publié aux journaux Al-Shorouk le 01/9/2022 et Anwar le 1/9/2022.

2022R02352FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par ASSP du 22/9/2022, enregistré à la recette des finances à ELKRIB le 21/9/2022 quittance n° M016256 sous le n°22200930, Monsieur Kamel Ben Abdalhafidh Naffouti c.i.n n°04466728 du 16/02/2022 a cédé à Monsieur Heni Ben Mohamed Naceur Yahyeoui c.i.n 10018548 du 15/3/2017 la totalité du fonds de commerce exploité pour vente de prêt à porter sis à l'Avenue Habib Bourguiba el krib au prix de vingt cinq milles dinars (25.000,000 DT).

Les oppositions seront reçues entre les mains de Maître Noura Ghaloussi, avocate, demeurant à 37 Avenue Tahar Ben Ammar, Manar 2, et ce dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à partir de la publication de la présente au JORT.

Cette annonce est parue au journal la Quotidien du mardi 27 septembre 2022.

2022R02353FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à Jendouba le 14/9/2022, n° d'enregistrement 22203217 n° de reçu MO64921, Jamila Bent Omar Ben Mhani Ben Maad titulaire de la carte d'identité nationale n°03565429 au 9/3/2020

vend et cède à la Société El Amira de l'Immobilier et de l'Elimination commerciale située au n°13 rue Hollande 1001 Beb Bhar, le numéro d'identifiant unique au registre national des entreprises 1779712H en son représentant légal Elborni Ben Elhbib Amri de la carte d'identité nationale n°02696963 au 6/10/2011 de la totalité du fonds de commerce représenté en une boutique pour la vente des cadeaux et cosmétiques située à la rue Tayeb El Mehiri n°08 Jendouba, écrit par Maître Ben Youssef Anis titulaire de la carte d'identité nationale n°02577984 délivrée le 11/11/2021 matricule fiscal 0947225C/P/000 à la rue Tayeb El Mehiri 24 Jendouba. Toutes oppositions doivent parvenir dans les délais réglementaires au Maître Anis Ben Youssef Jendouba dans les 20 jours de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne qui a été aussi publiée au journal Echourouk du 21/9/2022.

2022R02354FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 02/6/2022 enregistré à la recette des finances de Ajim Djerba en date du 28/7/2022 sous quittance numéro MO16572, enregistrement sous le numéro 22200484, Monsieur Said Ben Kilani Ben Ali Ben Abedlkader titulaire de la CIN n°03516018 délivrée à Tunis le 3/6/2013, demeurant dans la zone une d'Ajim Djerba a vendu à Monsieur Hédi Ben Dhaou Ben Said Hamed, titulaire de la CIN n°05708271 délivrée à Tunis le 30/8/2003, demeurant dans la zone une d'Ajim Djerba, la totalité du fonds de commerce exploité dans le commerce d'un café dont la totalité de ses éléments corporels et incorporels, sis à Rue Habib Bourguiba dans la zone une d'Ajim Djerba.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains du vendeur, à son adresse sus-indiquée dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution de cet avis au J.O.R.T.

2022R02357FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 5/9/2022 enregistré à la recette des finances de Jendouba le 6/9/2022 sous numéro d'enregistrement 22203087 quittance n°M062763 Madame Ayadi Houria b. Mahmoud b.Ahmed, titulaire de la CIN n°02502868 délivrée le 23/9/2015 a vendu à Melle Bouani Bouthayna b. Mohamed b. Zein, titulaire de la CIN n°07818521 délivrée le 25/12/2008, la totalité du fonds de commerce d'une pharmacie, objet de numéro de registre de commerce n°A1185091998, avec tous ses éléments corporels et incorporels du local sis à l'Avenue 9 Avril 1938 Jendouba.

Toutes les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet acte au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «le Quotidien» le 9/9/2022.

2022R02358FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à Boussalem le 29/8/2022, n° d'enregistrement 2201274 n° de reçu M035873, Ridha Ben Bechir Elmansouri titulaire de la carte d'identité nationale n°02423562 au 30/3/2022 vend et cède à Radhouen Ben Abderrazek Radhweni titulaire de la carte d'identité nationale n°07808438 au 27/5/2002 de la totalité du fonds de commerce exploité en une boutique exploitée pour la vente de fournitures de couture située à la rue Zenzefoura Boussalem Jendouba, écrit par le Maître Ben Youssef Anis titulaire de la carte d'identité nationale n°02577984 délivrée le 11/11/2021 matricule fiscal 0947225C/P/000 à la rue Tayeb El Mehiri 24 Jendouba.

Toutes oppositions doivent parvenir dans les délais réglementaires chez Maître Anis Ben Youssef Jendouba dans les 20 jours de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne qui a été aussi publiée au journal Echourouk du 9/9/2022.

2022R02359FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Selon acte de donation rédigé le 12 janvier 2021 et enregistré à la recette des finances de Moknine le 18 janvier 2021 quittance n°M003685, Mr Hamdi Kerkni a donné à Me Amel Ben Hassine la totalité du fonds de commerce qui s'agit du Café ELBACHA situé à l'Avenue Habib Bourguiba Bouhjar ; les oppositions si elles ont lieu devront être déposées dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de Me Amel Ben Hassine et l'adresse indiquée ci-dessus du fonds de commerce sera le lieu de correspondance de ces oppositions. Annonce publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien du 27/9/2022.

2022S01120FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Moknine sous le n°22201863 quittance n°59805 le 16/9/2022 Mr Hbib Hmad a vendu à Mr Wajdi Gdawine la totalité du fonds de commerce constitué au local sis à la rue Monji Slim à Moknine destiné à la vente des produits vaisselle et verrerie. Les oppositions seront acceptées entre les mains du vendeur à son adresse à la rue Ettayeb el Mhiri à Moknine dans les 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 27/9/2022.

2022S01121FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié en date du 26 Août 2022 et enregistré à la recette des finances de Ksar Hellal le 29 Août 2022 quittance n°Mo55025 ; Monsieur Salah Maatallah a donné à sa femme Jamila Essid la totalité de fonds de commerce ayant pour objet vente des pièces auto situé à l'avenue Habib Bourguiba Moknine.

Les oppositions seront acceptées pour une durée de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT de la République Tunisienne.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 23 septembre 2022.

2022S01122FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé rédigé par Maître Djemaa Zied Avocat à la cour signé le 14/09/2022 enregistré à la recette des finances de Ksour Essef Mahdia le 14/9/2022 suivant reçu n°47825 sous le n°22201208.

Mr Faicel Kacem et Mdm Karima Kacem ont cédé le fonds de commerce sis à place du 7 novembre Ksour Essef Mahdia représentant une boutique de vêtements connue sous le nom de «Magasin Elhlali» par l'identifiant 0823244W, avec tous ses éléments moraux et matériels à Mr Karim Kacem.

Toute contestation sera déposée à l'adresse du fonds de commerce sis à la place du 7 novembre Ksour Essef Mahdia au plus tard 20 jours après la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 17/9/2022.

2022S01126FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte authentique rédigé par les deux notaires Nader Chaouch et Lotfi Ben Youssef en date du 30/8/2022, enregistré à la recette des finances de Moknine le 13/9/2022 Quittance M058991 Madame Mongia Bent Mohamed Ben Abdallah titulaire de CIN n°04074883 a fait donation à sa fille Noura Bent Ali Ben Mohamed Ben Saïd titulaire de CIN n°06796071 la totalité du fonds de commerce sis à l'Avenue Habib Bourguiba Moknine 5050 destiné à l'activité de "Production et vente de restauration rapide".

Les oppositions se font entre les mains de donataire au local de fonds de commerce concerné sis à l'Avenue Habib Bourguiba Moknine 5050 dans les 20 jours qui suivent la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal "el chourouk" le 21/9/2022.

2022S01127FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Monastir le 17 août 2022 sous le n°MO51388 enregistrement n°22204985 Akri Jemli au nom du propriétaire Jaafar Dahmani a vendu la totalité du fonds de commerce librairie avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à rue Remada Monastir à Besma Jemli.

Toute opposition doit être présentée à l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai ne dépassant pas 20 jours à compter de la publication de cette annonce.

Cet avis a été publié au journal Alchourouk le 23 septembre 2022.

2022S01128FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Mohamed Maarouf Sousse le 26/9/2022 quittance n°M076011 enregistrement n°22202484, Mme Gabsi Dalanda demeurant à Sousse représentée par Mr Barkatis Abd Eraouf par un acte notarié en date du 10/11/2021, a cédé à Mr Aarfa Kmais demeurant à Sousse, la totalité du fonds de commerce exploité pour «Commerce d'autres produit en détail dans des magasins spécialisés et pour l'exercice d'une activité secondaire dans un commerce spécialisé en détail commerce de tabac et de journaux» au local sis à l'avenue Sangour place Sadik Zarouk route Tunis - Sousse.

Les oppositions se feront dans les délais légaux et au nom de l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce sise à l'avenue Sangour place Sadik Zarouk route Tunis - Sousse.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 29/9/2022.

2022S01130FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Slama Samir Avocat demeurant à l'avenue Farhat Hached Sahline, légalisé à la mairie de Sidi Ameur en date du 20/9/2022 et enregistré à la Recette de Sahline le 23/9/2022 (n°022201533 reçu n°M033210), monsieur Hsen Housni El Kaabi titulaire de la CIN n°06805665 vend à la STE ASSALA - SARL- (MF L/160987) le fonds de Commerce dont l'activité consiste en la vente des pièces de rechange, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba Sahline.

Les oppositions doivent parvenir chez l'acquéreur dans les 20 jours qui suivront l'avis qui sera publié au journal officiel à l'Avenue Habib Bourguiba SAHLINE.

2022S01131FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 8 septembre 2022 enregistré à la recette des finances de Sfax en date du 8 septembre 2022 sous le n°22202159 quittance n°M082579 Mr Hatem Guesmi sis à route Gremda Sfax a cédé et vendu la totalité du fonds de commerce exploité dans le local situé à la Route Gremda Km 1,5 Sfax qui consiste en la vente des fruits secs avec tous ses éléments matériels et moraux à Mr Bassem Ben Hamed sis à route Gremda Km2 Sfax à un prix de neuf mille quatre cent dinars (9.400.000 d) selon les conditions prévues par le contrat.

Les éventuelles oppositions devraient être adressées chez Maître Hédi Ibn Khdhir (avocat) 61 Rue Habib Bourguiba 1er étage 3000 Sfax.

Cette annonce a été publiée au journal «Achourouk» du 21 septembre 2022.

2022X01193FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé en date du 13/9/2022 et enregistré à Sfax le 14/9/2022 reçu n°22201316, enregistrement n°M040853, M Hanen Abellaoui C.I.N n°09209948, demeurant à Dhwibet Sud Awled Haffouz Sidi Bouzid a vendu à Mme Nadia Chourmiti C.I.N n°08195946 demeurant à Route de Gabès km 7.5 Cité El Moez 4 n°627 Sfax la totalité du fonds de commerce pour l'exploitation de services informatique et stars beat et sis demeurant à Route de Gabès km 7.5 Sfax.

Toute opposition éventuelle à la vente entre les mains de Maître Chahira Hosni Sessi à son adresse à immeuble les 4, saisons bloc c bureau n°32, 3ème étage Sfax jusqu'à ce que des objections légales aient été reçues.

Cette annonce a été publiée dans le journal Al Shorouk le 21/9/2022 par numéro 22/01276 du 21/9/2022.

2022X01195FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 19/9/2022 enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana le 19/9/2022 Reçu n°123345 numéro de l'enregistrement 22204905.

Monsieur Fathi kriaa a cédé la propriété du fonds de commerce Exploité au 45 Avenue Habib Bourguiba Nouvelle Ariana pour tout Commerce pour la totalité de la somme de 15 milles dinars à Mr Mohamed RBAI Titulaire de la CIN n°05289889 délivrée le 5/01/2009.

Les oppositions doivent être adressées à l'acheteur au 45 Avenue Habib Bourguiba nouvelle Ariana dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au JORT le 20/9/2022.

2022402330FCCC2

Donation des parts du fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé signé en date du 7/9/2022 entre les héritiers du feu Kamel Ben Mohamed Laroussi Romdhane enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche Tunis sous le n° 22204468, Mr Seif Eddine Ben Kamel Ben Mohamed Laroussi Romdhane, CIN n°07428015 et Mme Amel Bent Ali Ben Mokhtar CIN n°07467670 ont fait une donation avec toutes les garanties nécessaires, à Mr Sedki Ben Kamel Ben Mohamed Laroussi Romdhane, CIN n°07466613, de leurs parts du fonds de commerce sis au 20 Rue Mohamed Salah Ben Mrad Le Belvédère Tunis, exploité en réparation et vente des pneus en Caoutchouc sous le nom «Romdhane Pneus».

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et le «Quotidien» du 25 septembre 2022.

2022402372FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 21/9/2022 enregistré à la recette des finances de Zarzis le 22/9/2022 sous le n°22202162 quittance n°M0101987, monsieur Adib Ben Issa Liheouil, demeurant à cité elbassatine Zarzis, cin n°05781746; a vendu à monsieur Hamza Ben Najib Ben Abdelkader Elzwawi, demeurant à Sidi Kabir Zarzis, cin n°13462629 délivrée à Tunis le 28/01/2014, le fonds de commerce destiné a être exploité dans l'activité - de vente de matériaux de couture sis à l'Avenue Mohamed cinq Zarzis.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur du fonds de commerce monsieur, Hamza Ben Najib Ben Abdelkader Elzwawi au local où est exploité le fonds de commerce sis à l'Avenue Mohamed cinq Zarzis et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 29 septembre 2022.

2022402380FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 14/9/2022 enregistré à la recette des finances de Raoued le 22/9/2022 sous le n°22203971 quittance n°M105545, Mme Faten Bent Mohamed Ben Youssef Herchi épouse Fawzi Achouri, a vendu et a cédé à Mme Sana Bent El Hédi Ben El Bechir Delai, la totalité du fonds de commerce exploité comme jardin d'enfant et crèche au local sis au 35 rue El Assil cité Essaada Raoued Ariana Nord.

Les oppositions seront reçues entre les mains du vendeur dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal «Essahafa» du 27/9/2022.

2022402381FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par Acte sous seing privé de vente de Fonds de Commerce signé et légalisé en date du 9 septembre 2022, enregistré à la Recette des Finances Rue de La GARE, Tunis en date du 21 septembre 2022 Quittance M061151 numéro 22205051 Monsieur Jean Marc CLEMENT, de nationalité Française, Titulaire du Passeport Français numéro 14CA53702 délivré à Tunis au Consulat Général de France le 02 Mai 2014, Résident en Tunisie selon Carte de Séjour numéro 000034826 délivrée par les autorités Tunisiennes valable au 3 Novembre 2029 propriétaire d'un fonds de Commerce l'hôtel, titulaire du Matricule Fiscal numéro 0006712D correspondant à son identifiant unique auprès du RNE, demeurant 06 BIS RUE DE HOLLANDE BAB BHAR TUNIS, a cédé à la Banque

Internationale Arabe de Tunisie "BIAT", Société Anonyme de nationalité Tunisienne, au capital de 178.500.000DT, titulaire de l'Identifiant unique auprès du Registre national des Entreprises sous le numéro 0000110F, dont le siège social est situé au 70-72 Avenue Habib Bourguiba Tunis, représentée par son Directeur Général Monsieur Mohamed Agrebi, la totalité du fonds de commerce consistant en une unité Hôtelière «HOTEL LA MAISON DOREE» sis à Tunis à la Rue de HOLLANDE TUNIS exploité sur le Bien Immobilier objet du Titre Foncier numéro 61673 Tunis dénommé «RIRI» d'une superficie de 736m² sur lequel est construit un immeuble composé d'un rez-de-chaussée et de 4 étages avec sur le toit quelques constructions. La Cession porte sur le fonds de commerce avec toutes ses composantes notamment le bar et le restaurant qui en font partie. La cession porte sur le Fonds de Commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels notamment la Clientèle, l'achalandage, les équipements, le petit matériel d'exploitation plus amplement décrits dans l'inventaire établi par les Parties et annexé au contrat, l'enseigne et le nom commercial «LA MAISON DOREE».

Les oppositions seront reçues entre les mains de la Cessionnaire La Banque Internationale Arabe de Tunisie à son siège social situé au 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis et ce dans les vingt (20) jours au plus tard de l'insertion de la présente publication au Journal officiel de la République Tunisienne.

La présente publication est parue au Journal «Le Quotidien» du 24 septembre 2022.

2022402386FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat enregistré le 22/9/2022 sous le n°124601, enregistrement n°22205003, Mme Dorsaf Bent Ali Khamassi (CIN n°07435229) a vendu à Mr Sami Ben Youssef Ben Khalifa Ben Jaddou (CIN n°08321589) la totalité du fonds de commerce sis au 11 Avenue Ibn Khaldoun Ariana exploité tous commerce.

Toutes les oppositions légales seront acceptées au bureau de Maître Ramzi Gharbi avocat à la cour des cassations sis au 37, Rue Alain Savary résidence les Jardins 2 escalier A Bureau n°32 Tunis, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien le 28/9/2022.

2022402388FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Douar Hicher le 6/9/2022 sous le n° 22201573 Quittance n°M042008 Mr Hsouna Mansouri demeurant à Mannouba a vendu à Mr Malek Rahali, demeurant à Mannouba la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue des Martyrs Douar Hicher Mannouba.

Toutes les oppositions devront parvenir à l'adresse de rédacteur du contrat sise au n°5 rue de Royaume d'Arabie Saoudite Tunis (2ème étage B4) et ce dans un délai n'excédent pas 20 jours à partir de la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux quotidiens "Echourouk" et "Le Quotidien" du 8/9/2022.

2022402400FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 26/6/2013 enregistré à la recette des finances Bab Souika sous le n° 13301528 quittance n°M029015 Mlle Ibtihel Bent Nabil Bouali a loué à Mlle Maroua Bent Mustapha Bouselmi tout le fonds de commerce sis à la rue Ghar El Melh n°4 Tunis M.F n°1266417/C et ce pendant une (1) année non renouvelable débutant du 01/7/2013 finissant le 30/6/2014.

Les oppositions doivent être adressées à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de cette annonce au JORT.

La présente annonce a été publiée au journal La Presse du 28/9/2022.

2022T01059FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'exploitation signé en date du 10 et 22 Juillet 1993, enregistré à la recette des finances des Contrats Civils de Tunis le 23/7/1993 Foglio 34 Case 8 Volume 50, et son avenant signé en date du 29 novembre et 30 octobre 2006 enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 22 septembre 2022 sous le n°22301324. La Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» a confié à Mr Mohamed Arbi Hfayedh, le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par l'emplacement n°318 du coté du 316 au pavillon 3 Fruits et légumes au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous exploité pour la vente en gros des fruits et légumes.

Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 20/7/1993 au 19/7/1994, renouvelable par tacite reconduction.

2022R02339FCCC3

Location d'un fonds de commerce

M.Ottman Younes loue à M.Chrouda Noureddine le fonds de commerce qui consiste en une boulangerie sis à Tlelsa Mehdia identifiant unique n°H127009 suivant un contrat de location enregistré à la recette des finances Eljem le 3/8/2022 quittance n°M046900 enregistrement n°22301046.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk le 10/8/2022 et le Quotidien le 01/9/2022.

2022R02344FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de location d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances de Hammamet le 9/9/2022 (quittance n°M121576 enregistrement n°22304483) Mme Senda Bent Mohamed Kouch a loué à Mme Rja Bent Jomaa Bendhaou, la totalité du fonds de commerce consistant en une pizzeria sise à l'Avenue Hédi Ouali, Hammamet, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

La durée du bail a été fixée à une année renouvelable, à compter du 01/9/2022 et jusqu'au 31/8/2023.

Une publication a été faite aux journaux La presse et Al sahafa du 24/9/2022.

2022R02351FCCC3

Location de fonds de commerce gérance libre

MF : 1788605GPM

Suivant acte S.S.P en date du 19/8/2022, enregistré à la recette des finances de la Goulette, le 8/9/2022, Quittance n°M118854, Enregistrement n°22306323, Mr Mohamed B Abdellah Brahim El Akreb, CIN n°03589719, a loué à Mr Riadh El Ktari, CIN n°005425124, Gérant de la société ERRIADH DE QUINCAILLERIE GLE société en cours de constitution, sous forme de location du fonds de commerce Gérance libre sis à 44 Av Habib Bourguiba 2060 La Goulette cet acte est rédigé par l'avocat Mr Ali Chalfouh, CIN n°00021012, Matricule fiscal 81414SPC000 A Tunis cet avis a été publié au journal Le quotidien le 5 septembre 2022.

2022R02361FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte du 20/9/2022 enregistré le 20/9/2022 à la recette des finances de Sfax sous le n°M041338 quittance 22301421 Monsieur Bilel Othmeni, a loué à Neji Chermi, la totalité du fonds de commerce exploité comme boulangerie sis à Route Gabès Km 09, Thyna numéro 337 Sfax.

Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» du 22/9/2022.

2022X01194FCCC3

Location d'un fonds de commerce en gérance libre

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 26/8/2022 signé le 30/8/2022 et enregistré à la recette des finances la Goulette le 5/9/2022 Quittance n°117497 Enregistrement n°22306200 Madame Amina Dawed Titulaire de la C.I.N n°08156079 délivrée le 10/12/2007 demeurant à la résidence Fatimide immeuble Yasmine 4 app 4-A4-2 Ain Zghouan et Inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant 0847708L représentée par Monsieur Wassim Kossentini titulaire de la C.I.N n°05352045 en date du 5/3/2020 a loué en location gérance à la Société Amina Optique Distribution et Compagnie société en nom collectif Inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant 1720297Y le Fonds de commerce exploité au local sis à l'avenue Khaled Ibn El Walid El Aouina Tunis pour la vente des lunettes et ce pour une période de 5 ans commençant le 01/6/2022 finissant 31/5/2027 avec tacite reconduction.

Durant toute la période de la location le locataire gérant sera seul responsable de ses actes et toutes les dettes, impôts, charges et autres auxquels pourrait être assujettis le fonds de commerce objet de cette location seront à sa charge. Tous les créanciers fournisseurs, administrations et autres sont appelés à prendre en considération cette location gérance lors de leurs transactions.

Un avis similaire a été publié au journal la Presse en date du 20/9/2022.

2022402373FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Tunisienne des Medias pour la Conscience et la Citoyenneté

Siège : 125 Rue El Aghaliba Les UV4 El Menzah 6 - 2091 Ariana

Sujet de l'association : Association des Droits de l'Homme.

Objectifs :

1) Contribuer à fournir un discours médiatique basé sur la sensibilisation et la citoyenneté

2) Cherchez à briefer et encadrer les jeunes sur les mécanismes d'interaction médiatique

3) La poursuite de l'éducation sur le droit à l'information et à l'information

4) Contribuer à sensibiliser les citoyens à leurs droits

Président : Amine Barkallah

Secrétaire général : Mehdi Melki

Trésorier : Ali Cherif.

2022T01057APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Festival des Journées Poétiques de Sika

Siège social : Bibliothèque Régionale du Kef

Sujet : Culturel.

Objectifs :

- Valoriser et améliorer la scène poétique de la région

- Chercher à organiser des festivals, des soirées littéraires et des concours de poésie

- Célébrer les publications littéraires des poètes Participation à divers festivals de poésie au pays et à l'étranger

- Tisser des partenariats avec des associations travaillant dans le même domaine au niveau local, national et international.

Membres :

Président : Boubacar Amouri

Secrétaire général : Noureddine Bin Yamina

Trésorier : Mahdi El Gatri

Porte-parole officiel en charge des médias : Walid Sbei

Chargée des études et de la législation : Monia Abidi

Chargé des relations extérieures : Imed Zoghlami

Responsable du système interne : Mourad Khadhraoui.

2022T01061APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Union Sportive Féminine de Monastir.

Objet : Sportif

But : Formation et encadrement des jeunes filles pour pratiquer le Volley-ball

Siège: Résidence Oufok 2 Avenue Hédi Nouira- La falaise - Monastir

Correspondance : N°3411 du 26/9/2022

Président : Anis Bzeouich

Vice-Président : Ikbel Hizem

Secrétaire Générale : Sayma Lajri

Trésorier : Boubaker Harzallah.

2022S01129APSF1

Constitution de Syndicat d'Habitations

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale constitutive, tenue le 13/8/2022, et enregistré à la recette des finances Avenue Taieb Mhiri - Nabeul - 2 le 16/8/2022, sous le numéro de quittance M075569 et sous le numéro 22703447 et agréé par la Municipalité de Nabeul par la Résolution du 13/9/2022, selon le reçu n°6457, le Syndicat des copropriétaires de la Résidence Essarh - Cité Wafa - 8000 - Nabeul a été constitué :

Dénomination : Syndicat des copropriétaires de la Résidence Essarh - Cité Wafa - Nabeul

Adresse : Bureau du Syndicat - Résidence Essarh - Cité Wafa - Lotissement AFH - 8000 - Nabeul

Les membres élus :

Président : Mr Wajdi Ben Frej

Trésorier : Mr Azmi Khangui.

2022402371APSF1

Homologation de résolutions

Renouvellement de Bureau de Syndic

Résidence El Afrane

Cité l'Oasis - Ain Zaghouan

Suivant PV daté du 4/9/2022 enregistré à la recette des finances Le Kram du 7/9/2022 sous le n° 22706300 quittance n°118639 et suivant l'arrêté de la municipalité d'El Kram du 14/9/2022 sous le n° 1380 il a été décidé de renouveler le bureau de syndic copropriétaire.

Direction :

Mr Abdelmajid Jallouli : Président

Mr Sami Ayedi : Trésorier

Mr Habib Bouzidi : Secrétaire général.

2022T01054APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie Immobilière

Maître Triki Najla

Avocate à la cour de cassation

13, avenue Habib Bourguiba - Ariana

Tél : 94.141.841

Matricule Fiscal : 794629/W/A/P/000

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme immatriculée au Registre de Commerce du Tribunal de Première Instance de Tunis sous le numéro B187881996, dont le siège social est à Tunis, 70-72 avenue Habib Bourguiba, ayant élu son domicile à l'Etude Maître Triki Najla sise au 13 avenue Habib Bourguiba - Ariana

Avocat poursuivant : Maître Triki Najla, Avocate à la cour de cassation, 13 avenue Habib Bourguiba - Ariana Tél : 94 141 841 Matricule Fiscal : 794629/W/A/P/000

Partie poursuivie : 1/ Souad Akkouche titulaire de la CIN n°08336954, demeurant à El Menzah 7, cité Essaada, immeuble - L - Appartement n°10 Ariana.

2/ Monsieur Seifeddine Hammami Titulaire de la CIN n°00340295 demeurant à El Menzah 7, cité Essaada, immeuble - L - Appartement n°10 Ariana.

Immeuble saisi : l'immeuble soumis à l'adjudication aux enchères publiques faisant l'objet du Titre Foncier n°158059 Tunis dénommé (INES 110) Ain Zaghouan, qui consiste en un appartement d'une superficie totale de 108 m² ainsi que les quottes parts indivises y afférentes 119/10000 parts de la totalité de l'immeuble, composé d'un salon (superficie 5,20 m x 5,50m) d'un hall (superficie 6,30m x 1,10 m) d'une chambre (superficie 3,50 m x 3,00m) d'une chambre (superficie 5,00 m x 3,80 m) d'une chambre (superficie 3,20 m x 4,50 m) et d'une cuisine (superficie 3,80 m x 2,30 m) d'une salle de bain (superficie 2,40 m x 1.70m) et d'une salle d'eau (superficie 2.00m x 0,90m).

Mise à prix : Suivant l'expertise effectuée par M. Larroussi Bandik, expert judiciaire la mise à prix est fixée à deux cent soixante cinq mille cent quarante dinars

Date et lieu de l'adjudication : le 25/10/2022 à partir de 9h à Audience des saisies immobilières auprès du Tribunal de première Instance de Tunis1 avenue beb bnet Tunis.

La visite est possible tous les jours pendant les horaires administratifs et le cahier des charges peut être consulté au greffe du tribunal de première instance de Tunis ou auprès de l'Etude de l'avocat poursuivant.

Observation : Tout participant aux enchères doit consigner le tiers du montant de la mise à prix à la Trésorerie Générale ou présenter un

chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable avant la date de l'adjudication et ce, par l'intermédiaire d'un avocat. Pour les étrangers, l'obtention de l'autorisation du Gouverneur est obligatoire.

2022T01056VEPA1

Vente aux enchères publiques pour la 2ème fois

Après baisse de 40% du prix

Maître Said Lahidheb

Avocat

Bur n°5 2ème étage; immb Boukhlel, Rue Mohamed V - Zarzis 4170

E-mail : said.lahidheb@live.ca

Tel/fax : 75 694 566

Mob : 98 430 505

752082/B MF : 75082/B

CNSS : 546031-18

Partie poursuivante : Patrick Antoine LEROUX, domicilié à Zarzis.

Partie saisie : Mohamed Ben Jilani Hafien, domicilié à Hmedi Behri Mouenssa Zarzis.

Avocat poursuivant : Maître Said Lahidheb, avocat à Zarzis.

Immeuble mis en vente : Une maison de deux étages bâtis sur un lot de terrain de 489.25 m², situé à Hmedi Behri Mouenssa Zarzis, gouvernorat de Médenine. Le tout est entouré par un siège de 2 mètres de hauteur avec une porte en fer. Le RDC est de superficie couverte de 140 m², contient : un salon + 3 chambres + un couloir + une cousine + une salle de bain + un escalier menant au 1er étage. Le 1er étage est d'une superficie de 140 m², contient : 3 chambres + un salon +une salle de bain + un couloir + 2 vérandas + un escalier menant vers le toit par une porte en fer. Avec un jardin contenant quelques oliviers et plantes.

Mise à prix : Le prix d'ouverture est fixé à cent cinquante cinq mille, quatre vingt quinze dinars et 200 millimes (155 095.200DT). Sur la base de la valeur fixée, par l'experte madame Rouya Menaai suite à une ordonnance judicaire n°159889 émise par le président de tribunal de première instance de Médenine le 16/02/2021, et après la baisse de 40% de la valeur de l'immobilier.

Date et lieu de vente : la vente aura lieu le lundi, 24 octobre 2022 devant le tribunal de première instance de Médenine.

Visite de l'immeuble et clauses de vente : la visite de l'immeuble se fait chaque jour de lundi au samedi, heures de travail. Pour procurer et examiner le cahier des charges et participer aux enchères, contacter l'étude de l'avocat poursuivant, Maître Said Lahidheb, sise à l'immeuble Boukhlel, rue Mohamed V - Zarzis, du lundi au samedi horaires de travail. Sachant qu'il faut déposer au moins le 1/3 de prix au-dessus indiqué à la trésorerie générale ou par un chèque certifié ou par caution bancaire. Pour les étrangers, ces derniers ne peuvent participer aux enchères qu'après l'obtention des autorisations nécessaires auprès des autorités compétentes.

2022R02340VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE Société Anonyme immatriculée au Registre de Commerce sous le numéro B182331996 en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Hédi Nouira Tunis.

Partie saisie : Khaled Ben Bechir Beb Taieb Ben Anaya, caution hypothécaire et tiers détenteur d'un immeuble hypothéqué, demeurant à la rue Zamakhchari n°09 Khezema Ouest Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Doura, avocat à la Cour de cassation, domicilié à la route de Tunis Khézema Ouest 4071 immeuble Badr, Bloc B, 4ème étage, matricule fiscal n°798398-S.

Désignation des immeubles saisis : la totalité de la propriété sise à sod el kebli délégation de KALAA KEBIRA Sousse d'une superficie de 3753 m², objet du titre foncier n°43957 Sousse dénommé «souad 29».

Mise à prix globale : la mise à prix est fixée à la somme de vingt et un mille dinars (21.000, 000 DT) prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un Avocat, consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu lundi le 31/10/2022 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 2.

Conditions de visite des lieux : Les jours ouvrables de 8 h à 17 h.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Hatem Doura Avocat poursuivant ou au greffe du Tribunal de Première Instance de Sousse 2 Sahloul pour prendre connaissance du cahier des charges.

2022S01123VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba n°70/72 Tunis Immatricule RN E n°000110F Tunis en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur, Lotfi Ben Bechir Braham, Titulaire de la CIN n°04133413, demeurant à Teboulba avenue du 23 Janvier n°187.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété objet du Titre Foncier n°21096 Monastir, située à Békalta Monastir. D'une superficie de 3551 m², consistant en un terrain implanté d'oliviers, figuier et quelques amandiers comprenant une maison en cours de rénovation ainsi qu'une écurie.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de Monastir le 02/11/2022 à 9h.

Mise à prix :

Deux cent vingt sept mille neuf cent quatre vingt cinq dinars (227.985,000 D) après abattement de 40 %, avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2022S01124VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet de Maître Thouraya Boulila Hammami Avocate à la cour de cassation, domiciliée Rue Abou Kacem Chebbi troisième étage, bureau n° 305 Sfax.

Date des enchères publiques : Le Lundi vingt quatre octobre deux mille vingt deux (24/10/2022) à neuf heures du matin et heures suivantes à la salle des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de Sfax ayant son siège Rue Victor Hugo Sfax.

Les poursuivants :

1/ Société SOFAP en nom de son représentant légal Société à Responsabilité Limitée, inscrite au registre de commerce sous le n°111921997 au Tribunal de Première Instance de Sfax avant et actuellement au registre National des Entreprises sous le n°17773C ayant son siège social à la Route de Sidi Mansour km 1.5 Sfax élisant son domicile au bureau de son avocate Maître Thouraya Boulila Hammami ayant son domicile à Rue Abou Kacem Chebbi Immeuble REX PALACE 3ème étage Bureau n°305 Sfax.

2/ Société SCPC au nom de son représentant légal Société à Responsabilité Limitée inscrite au registre de commerce au Tribunal de Première Instance de Sfax sous le n°B183611999 avant et actuellement au registre National des Entreprises sous la matricule unique 385191JAM000 ayant son siège Route de Sidi Mansour km 1.5 Sfax élisant son domicile au Cabinet de son Avocate Maître Thouraya Boulila Hammami Avocate domiciliée Rue Abou Kacem Chebbi Immeuble Rex Palace 3ème étage Bureau n°305 Sfax.

Les débiteurs saisis :

- Zied Ben Abdelwaheb Bouchaala, Directeur Technique d'une Société titulaire de la carte d'identité nationale n°05356532, domicilié 84 Avenue Kheireddine Becha Sakiet Ezzit Sfax.

- Lobna Bent Abdellatif Bouchaala, sa profession responsable dans une société, titulaire de la carte d'identité nationale n°05382845, demeurant entre Route de Teniour et Route de Tunis Impasse El Azouza Sfax.

Avocate poursuivante : Maître Thouraya Boulila Hammami, Avocate à la Cour de Cassation, domiciliée Rue Abou Kacem Chebbi Immeuble REX PALACE 3ème étage Bureau n°305 Sfax.

Immeuble à vendre : Il s'agit de l'ensemble de l'immeuble possédé par les deux débiteurs dans l'indivision entre eux qui se compose d'un étage supérieur utilisé comme logement et qui est édifié sur le logement de la mère du premier débiteur Madame Naima Besbes sis à la Ceinture reliant les deux Routes de Tunis et de Teniour et dénommée par le public "Impasse El Azouza" km 4.8 à gauche en direction de la première Route et à droite de la ceinture en direction de la deuxième Route Sfax.

Cet étage se compose de 04 chambres, un hall, une cuisine, des escaliers du côté Est donnant accès à la Rue qui le limite du côté Est avec l'ensemble de la construction qui comporte un dépôt et la chambre située à l'angle Sud Ouest limité au Sud par une impasse à l'Est par le reste du terrain, au Nord par le reste du terrain et à l'Ouest par Mohamed Besbes.

L'accès à cet étage se fait par une porte en fer avec un seul volet ouvrant à l'Est et donnant accès aux escaliers, son sol est en carrelage ayant une longueur de 1,50 s'étendant sur 4,57 cm. A son terminus on trouve une autre porte en fer d'un seul volet donnant accès à l'espace d'autres escaliers s'étendant sur une longueur de 5,64 mètres. On trouve à sa fin et à gauche de son accès une autre porte en bois ouvrant à l'Est d'un seul volet. L'immeuble se compose de 04 chambres, une grande salle de réception, une cuisine complètement équipée, son toit est en dalles et son sol est en parterres comportant une petite cuisine dont le toit est en panneaux-Sandwichs, on trouve à son angle Sud Ouest la carcasse d'une construction couverte sans séparation, sans équipement et V sans enduit, ses murs intérieurs, et extérieurs sont en brique, ses sols sont mixtes certains sont en parterres et d'autres sont en carrelages ou en ciment, son toit en dalles et revêtu par des faux plafonds en staff, d'une hauteur de 2,90 mètres.

La boiserie de l'immeuble se rapportant aux portes est de qualité moyenne ainsi que les équipements sanitaires, les fenêtres sont mixtes certaines sont en aluminium et d'autres sont en bois, elles sont équipées par des rideaux en Mischler et ne sont pas protégées par du fer forgé à l'extérieur.

Les équipements électriques de l'immeuble sont modernes et de gamme moyenne.

L'immeuble est entouré par un réseau électrique de tension normale, l'endroit est équipé par l'eau potable, le téléphone, la canalisation d'assainissement, le réseau du gaz national.

L'accès à l'immeuble se fait par des escaliers du côté Est, sa première partie est non couverte ayant une longueur de 1,50 m et sa deuxième partie est couverte d'une largeur de 1 m.

On trouve à l'angle Sud Ouest de l'ensemble de la parcelle de terrain un garage dépendant de l'ensemble de l'étage séparé par le reste de la ceinture par une porte en fer comportant 04 volets qui se compose de deux parties la première à l'entrée

s'étendant du Sud au Nord 4,34 m et d'une largeur de l'Est à l'Ouest 3,16 m. On trouve à son angle Nord Est une porte en bois d'un seul volet bien fermée et non exploitée par son propriétaire une autre porte intérieure s'étendant du Sud au Nord 2,25 m et ayant une largeur de l'Est à l'Ouest 1,90 m. Son sol est revêtu par des carrelages, son toit est en dalles d'une hauteur de 2,30 m, l'ensemble de toute sa superficie se rapportant au terrain et la construction 26,44 m².

Sa superficie: La superficie couverte de l'immeuble est de 197,50 m², la superficie d'une partie de la construction inachevée est d'environ 34,45 m² la superficie de l'espace de la cuisine dont le toit est en panneaux sandwich est d'environ 10m², la superficie du garage se composant du terrain et de la construction est d'environ 26,44 m².

Ses limites : Limitée au Sud par l'impasse précitée à l'Est par un passage au Nord par le reste de la propriété et à l'Ouest par Mohamed Besbes.

Mise à prix : Cent quarante deux mille dinars (142 000,000 d) en sus des frais et des redevances qui seront déterminés lors du règlement définitif.

N.B : Il est possible de visiter l'immeuble à vendre tous les jours au cours des horaires de travail.

Pour d'amples renseignements contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Sfax 1 où est déposé le cahier des charges ou le Cabinet de l'Avocate poursuivante sis Rue Abou Kacem Chebbi 3ème étage Bureau n°305 Sfax.

Pour participer aux enchères il faut consigner le tiers de la mise à prix.

Chaque enchérisseur non Tunisien doit obtenir une autorisation d'acquisition délivrée par le gouverneur de Sfax.

2022X01196VEPA1

Vente Immobilière aux enchères publiques

Le saisissant :

Banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME) à travers son représentant légal, société anonyme, identifiant unique 908910A (RC n°B2410202005) dont le siège social est à Tunis 34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, El Menzah IV, ayant domicile élu à Etude Maître Olfa Gharbi 37 BIS rue Ali Zlitni, Manar3 Tunis (créancier saisissant).

La partie saisie :

1) Monsieur Bilel Ben Mohamed Moncef Ben Ali Kouni, Tunisien, C.I.N n°08777544, ouvrier, demeurant à la route de Laffrane 5 rue n°139 Sfax.

2) Monsieur Mohamed Ben Mohamed Moncef Ben Ali Kouni, Tunisien, C.I.N n°05347119, travail non précisé, demeurant à la route de Laffrane 5 rue n°139 Sfax

3) Madame Sondes Bent Ali Ben Mohamed Kouni, Tunisienne, C.I.N n°01294162, travail non précisé, demeurant au 74 Avenue Rached Sakiet Dayer Sfax.

4) Madame Maysoun Bent Bechir Ben Boubaker Trabelsi, Tunisienne, C.I.N n°05851837, travail non précisé, demeurant au 78 Avenue Farhat Hached Sfax.

5) Monsieur Moez Ben Bechir Ben Boubaker Trabelsi, Tunisien, C.I.N n°05810426, travail non précisé, demeurant à la Rue Jamel Abdennaceur Sidi Boulbaba Gabès

6) Monsieur Mohamed Ben Bechir Ben Boubaker Trabelsi, Tunisien, C.I.N n°05810425, travail non précisé, demeurant à la Rue Jamel Abdennaceur Sidi Boulbaba Gabès

(Cautions solidaires et hypothécaires de la société GROUPE TUNISIEN DE RECYCLAGE, SA, siège social Fondok Chibani Skhira Sfax, RC n°B0851852007 Tib 1ère inst Sfax, identifiant unique n° 101394 7X (débitrice principale).

Avocat poursuivant :

Maître Olfa Gharbi, Avocate à la cour, exerçant dans le cadre d'une société professionnelle d'avocats dénommée "Internationale Avocats Conseils" 37 Bis rue Ali Zlitni, Manar3 Tunis. MF : 985854Q/A/M/000.

Désignation du bien à vendre :

La totalité de la propriété dénommée «MAYSOUN» objet du titre foncier n°88019 Sfax situé à la Zone Agricole Fondok Chibani Délégation de Skhira Sfax, à usage Agricole, superficie totale 10667 m², dessus une usine de recyclage de pneus sur 1828 m² plus une administration de 148 m², pièce pour matériels électroniques, pèse camion électrique et chambre gardien.

Mise à prix : Un million quarante quatre mille dinars (1.044.000 D, 000).

Date et lieu de l'adjudication : Mercredi 26 octobre 2022 à partir de 9h du matin devant le tribunal de première instance de Sfax 2.

La visite des lieux :

La visite est possible tous les jours de la semaine aux horaires administratifs.

2022402378VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Fatma Belghith

Avocat

2 Bis rue El Khartoum le Belvédère Tunis

MF : 930340/T

Tél : 71.286.438

Fax : 71.286.437

Partie poursuivante : Amen Bank société anonyme immatriculée au registre de commerce sous le n° B0176041996, inscrite au registre national des entreprises sous le n°M00221 demeurant à l'Avenue Mohamed 5 Tunis domicile élu au cabinet Maître Fatma BELGHITH sis au 2 bis rue Khartoum Belvédère Tunis.

Partie saisie : Nabil Ben Mohamed ENEJEM, domicile élu au cabinet de maître Youssef ERREZGUI sis à l'avenue Taher Gharssa immeuble Golden Towers Tour A 6ème étage appartement 2.6 centre urbain Nord Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Fatma Belghith sis au 2 Bis rue El Khartoum Le Belvédère Tunis.

L'immeuble saisi : La totalité des parts égales à 158.225m² du titre foncier n°82825 Tunis dénommé «wafa» constituant une villa sise au 28 rue Baker Ben Hamed cité Ettahrir Tunis se composant :

- Appartement au 1er étage d'une superficie de 47.31 m² composé d'un couloir en parterre avec des murs à

moitié en faïence et en peinture, cuisine en parterre et des murs en faïence avec une fenêtre avec fer forgé, des toilettes avec lavabo et salle d'eau, salon en parterre et des murs en peinture, une porte qui nous mène à une chambre en parterre avec fenêtre qui ouvre sur l'avenue parallèle. L'appartement est équipé d'eau, d'électricité et gaz et il est loué à 700d par mois.

- Appartement 1 au 2ème étage d'une superficie de 78.95 m² composé d'une terrasse en parterre qui nous mène au salon en parterre marbré avec un toit en faux plafond, les fenêtres en aluminium et des stores, une cuisine en parterre et des murs en faïence avec fenêtre en verre, salle de bain; salle d'eau en parterre et murs en faïence avec une ouverture au toit pour aération, une chambre avec parterre marbré garni avec des pierres le toit en faux plafond avec 2 poutres «dar chaaben» salle de séjour avec des murs garnis avec des pierres et une cheminée, une fenêtre en aluminium et bois, une autre chambre en parterre avec faux plafond et fenêtre en aluminium. L'appartement est équipé d'eau, d'électricité et gaz et il est occupé par la partie saisie.

- Appartement 2 au 2ème étage d'une superficie de 48.53 m², l'accès par une terrasse en parterre qui nous mène à un hall en parterre, salle de séjour avec un coin sous l'escalier, cuisine en parterre avec murs en faïence et fenêtre en aluminium, un lavabo et des toilettes en parterre et murs en faïence, une chambre en parterre avec fenêtre en aluminium qui mène à une 2ème chambre en parterre avec fenêtre en aluminium et store. L'appartement est équipé d'eau, d'électricité et gaz et il est loué à autrui.

- L'accès au toit par la terrasse des deux appartements au 2ème étage à travers une porte en bois et des escaliers en marbre où on trouve un hall et une porte en aluminium pour entrer au toit qui est en parterre, on trouve un robinet et le gafon est d'une hauteur de 2.5m à peu prés.

Les charges :

- Hypothèque de 62.506,000 D au profit d'Amen Bank sur la totalité des parts.

- Hypothèque de 31.419,000 D au profit d'Amen Bank sur la totalité des parts.

- Hypothèque de 47.506,000 D au profit d'Amen Bank sur la totalité des parts.

- Hypothèque de 100.000,000 D au profit d'Amen Bank sur la totalité des parts.

- Hypothèque de 85.204,000 D au profit de Amen Bank sur la totalité des parts

- Saisie immobilière au profit d'Amen Bank sur la totalité des deux titres.

- Location verbale de l'appartement sis au 1er étage 700d par mois.

- Location de l'appartement 2 sis au 2ème étage.

Mise à prix : la mise à prix de la totalité des parts est fixée à quatre cent trente six mille dinars 200 millimes (436.000 D.200) répartie comme suit :

* Appartement sis au 1er étage cent douze mille cinq cent quatre vingt dix sept dinars 800 millimes (112.597, 800 d)

* Appartement 1 sis au 2ème étage cent quatre vingt sept mille neuf cent un dinars (187.901 ,000d)

* Appartement 2 sis au 2ème étage cent quinze mille cinq cent un dinars 400 millimes (115.501 ,400d)

Date et lieu de vente : La vente aura lieu le mardi 01/11/2022 à 9 H à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis 1.

- La participation des étrangers à la mise à prix est soumise à l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble se fait durant la semaine aux horaires administratifs.

- Pour de plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis 1 ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

2022402397VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Fatma Belghith

Avocat

2 Bis rue, El Khartoum le Belvédère Tunis

MF : 930340/T

Tél : 71.286.438

Fax : 71.286.437

Partie poursuivante : Amen Bank société anonyme immatriculée au registre de commerce sous le n° B0176041996, inscrite au registre national des entreprises sous le n°M00221 demeurant à l'Avenue Mohamed 5 Tunis domicile élu au cabinet Maître Fatma Belghith sis au 2 bis rue Khartoum Belvédère Tunis.

Partie saisie : Société NCS Télécom Société à responsabilité limitée matricule fiscal 510684EAM000 sise au lac Liman Immeuble herthama les Berges du Lac Tunis et avenue Khaireddine Pacha immeuble 41 Bloc A Tunis.

- Mohamed Ridha Chebbi sis à l'Avenue Abou Lebaba Al Ansari n°3 Menzah 6 Ariana.

- Mohamed Habib Chebbi sis à l'Avenue Abou Lebaba Al Ansari n°3 Menzah 6 Ariana.

- Raoudha Chebbi sise à l'Avenue Abou Lebaba Al Ansari n°3 Menzah 6 Ariana,

- Kawther Chebbi sise à la rue Mimoza n°23 Nouvelle Ariana,

- Rafika Chebbi sise à la rue Mimoza n°23 Nouvelle Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Fatma Belghith 2 Bis rue El Khartoum Le Belvédère Tunis.

L'immeuble saisi : La totalité des parts égales à 554.077 parts du titre foncier n°40922 Tunis sis à El Menzah 6 au bord de la rue Abou lebaba al ansari constitué d'un bâtiment de 3 niveaux.

Le titre foncier 40922 Tunis se limite à un sous sol, un rez-de-chaussée, jardin, et composé de 3 parcelles ; parcelle A1 constituant le sous sol d'une superficie 159 m² à usage dépôt, parcelle B1 constituée d'un local à usage d'habitation composé de 4 chambres salon cuisine et salle de bain d'une superficie 159m² et la parcelle 2 constituant un jardin d'une superficie 373 m².

Les charges :

- Saisie immobilière au profit d'Amen Bank.

- Fonds de commerce pour vente fruits sec. Loyer mensuel 360d.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à un million deux cent huit mille huit cent vingt six dinars 022 millimes (1.208.826 D.022).

Date et lieu de vente : La vente aura lieu le lundi 31/10/2022 à 9 H et à la chambre des criées au tribunal de première instance de l'Ariana.

- La participation des étrangers à la mise à prix est soumise à l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble se fait durant la semaine aux horaires administratifs.

Pour de plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de l'Ariana ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

2022402398VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Fatma Belghith

Avocat

2 Bis rue, El Khartoum le Belvédère Tunis

MF : 930340/T

Tél : 71.286.438

Fax : 71.286.437

Partie poursuivante : Amen Bank société anonyme immatriculée au registre de commerce sous le n°B0176041996, inscrite au registre national des entreprises sous le n°M00221, demeurant à l'Avenue Mohamed 5 Tunis domicile élu au cabinet Maître Fatma Belghith sis au 2 bis rue Khartoum Belvédère Tunis.

Partie saisie : Walid Ben Mohamed Loukil, CIN n°04767691 demeurant au 6 rue Kasr Elhamra Mutuelle Ville Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Fatma Belghith sis au 2 Bis rue El Khartoum Le Belvédère Tunis.

L'immeuble saisi : *La totalité du titre foncier n°165690 Tunis d'une superficie de 168 m² constituant l'appartement sis au 3ème étage de l'immeuble «Balsamine» sis rue Biton jardin du Lac la Goulette Tunis, composé d'un vaste séjour qui ouvre sur la salle à manger, 2 chambres, suite parentale, cuisine, toilettes et salle de bain un hall à l'entrée qui ouvre sur une terrasse de 93m², les pièces, la cuisine et les salles de bain sont avec du parterre alors que l'entrée, séjour et salle à manger avec du marbre italien les toits avec faux plafond, les fenêtres en aluminium, équipé d'eau potable, d'électricité, chauffage central représentant la parcelle n°45 du plan de lotissement du titre foncier n°139001 Tunis ainsi que ces parts indivises égales à (10.000/614) dans le titre 139001 Tunis.

* La totalité du titre foncier n°165663 Tunis d'une superficie de 15 m² soit un cellier sis au sous sol de l'immeuble «Balsamine» sis à rue Biton jardin du lac la goulette Tunis. L'issu au cellier soit par l'ascenseur soit par escalier.

L'immeuble est moderne en bon état, son entrée est avec du marbre et contenant un espace ouvert, il se situe dans un quartier chic au lac Tunis à proximité des administrations, des espaces commerciaux et des espaces de loisirs.

Les charges :

- Hypothèque de 620.000,000 D au profit d'Amen Bank sur la totalité des deux titres.

- Saisie immobilière au profit d'Amen Bank sur la totalité des deux titres.

- Saisie immobilière au profit de la Banque de Tunis sur le titre 165690 Tunis.

Mise à prix : la mise à prix du titre foncier 165690 Tunis est fixée à huit cent quatre vingt seize mille deux cent quatre vingt dinars (896.280 D.000).

La mise à prix du titre foncier 165663 Tunis est fixée à soixante sept mille trois cent trente cinq dinars (67.335 D.000).

La mise à prix globale des deux titres fonciers est fixée à neuf cent soixante trois mille six cent quinze dinars (963.615.000d)

Date et lieu de vente : La vente aura lieu le mardi 01/11/2022 à 9 H et à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis 1.

- La participation des étrangers à la mise à prix est soumise à l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble se fait durant la semaine aux horaires administratifs.

- Pour de plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis 1 ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

- Pour de plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis 1 ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

2022402399VEPA1

Avis aux créanciers

Nomination d'un séquestre judiciaire

SOCIETE SERVICOM SA

Capital social : 11 874 000 Dinars

Siège social : 65 Rue 8601 ZI Charguia 1 - 2035 - Tunis

MF : 826619 W/A/M/000

En application du jugement en référé n°50605 rendu par le Tribunal de Première Instance de Tunis le 12/9/2022, il a été décidé la nomination de Mme Faouzia Abbes, dont le cabinet et sis à 11 Rue Belhassan Jarad, cité Administrative - Ariana, Téléphone 56 050 626, séquestre judiciaire pour diriger la société Servicom et ses filiales et la nomination de Mme Imen Silliti en qualité de juge commissaire.

2022402384VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE ALPHA INTERNATIONAL TUNISIE

SA. Au capital de 1.300.000 dinars

Siège social : Route de Sidi Saâd Borj Ghorbel 2090 Mornag

MF : 397962T

CNSS : 189210-60

Identifiant unique : 0397962 T

Messieurs les actionnaires de la société Alpha International Tunisie sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi le 28 octobre 2022 à 9 heures 30 minutes au siège social sis à la Route de Sidi Saâd Borj Ghorbel 2090 Mornag, à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2021 arrêté par le Conseil d'Administration,
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2021 modifiés
- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2021
- Approbation des conventions règlementées au titre de l'exercice 2021
- Quitus aux Administrateurs
- Affectation du résultat de l'exercice 2021
- Fixation du montant des jetons de présence
- Approbation des rémunérations des membres du comité d'audit
- Pouvoirs en vue des formalités.

2022R02350SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société l'ELDORADO

S.A. au capital 8 900 000 dinars

Siège social : Résidence Molka Immeuble C Elmanar 2 Tunis

Identifiant unique : 0645135Y

Messieurs les actionnaires et monsieur le commissaire aux comptes de la Société L'ELDORADO sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 1er novembre 2022 à partir de 9 heures à l'Hôtel l'Atrium Yasmine Hammamet à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entériner le retard de la convocation de l'assemblée générale ordinaire relative aux exercices 2014, 2015 et 2016.

2- Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration pour les exercices 2014, 2015 et 2016

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les exercices 2014, 2015 et 2016 et approbation des opérations visées à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

4- Approbation des états financiers des exercices 2014, 2015 et 2016

5- Quitus aux administrateurs au titre des exercices 2014, 2015 et 2016

6- Affectation des résultats des exercices 2014, 2015 et 2016

7- Fixation des jetons de présences à allouer aux administrateurs pour les années 2014, 2015 et 2016

8- Désignation des administrateurs pour les exercices 2017, 2018 et 2019

9- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2017, 2018 et 2019.

10- Pouvoirs et formalités.

Messieurs les actionnaires sont avisés que le rapport de gestion, les états financiers, les rapports du commissaire aux comptes, le projet des résolutions proposées à l'assemblée générale ordinaire et la liste des actionnaires sont tenus à leur disposition aux bureaux de l'Hôtel l'Atrium Yasmine Hammamet.

L'admission d'un actionnaire à l'assemblée générale sera sur simple présentation d'une pièce d'identité, l'admission d'un mandataire sera à la vue d'une procuration spéciale.

2022S01119SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE TAOUFIK SA

Société en liquidation

Identifiant Unique : 0002370 J

Siège de la liquidation : Au siège social de l'Union Internationale de Banques,

65, avenue Habib Bourguiba, Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société Taoufik, société en liquidation, sont invités à l'assemblée générale extraordinaire fixée au vendredi 28/10/2022 à 10h, au siège de l'Union Internationale de Banques, au n°10, Rue d'Egypte, Lafayette, Tunis afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du liquidateur.
2. Clôture de la liquidation.
3. Quitus au liquidateur.
4. Délégation de pouvoirs.

NB : Le présent avis annule et remplace l'avis paru au JORT (Annonces légales ...) n°102 du 30/8/2022.

2022402374SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la clinique Montplaisir

SA au capital : 4960 000 DT

Siège social : Rue Elles Mohamed V 1002 - Tunis

Identifiant unique : 889310X

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine réunion de l'assemblée générale ordinaire de notre société Clinique Montplaisir qui va se tenir le vendredi 21 octobre 2022 au siège de la clinique à 18h et fixe son ordre du jour comme suit :

1. Ratification de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire ;
2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2021;
3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 ;

4. Examen et approbation, des états financiers de l'exercice clos le 31.12.2021.

5. Quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice 2021.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2021.

7. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2021.

8. Désignation du commissaire aux comptes

9. Pouvoir pour formalité.

Veuillez agréer, Cher Administrateur, l'assurance de nos sentiments distingués.

2022402376SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

De la clinique Montplaisir

SA au capital : 4960 000 DT

Siège social : Rue Elles Mohamed V 1002 - Tunis

Identifiant unique : 889310X

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine réunion de l'assemblée extraordinaire de notre société Clinique Montplaisir qui va se tenir le vendredi 21 octobre 2022 au siège de la clinique à 20h et fixe son ordre du jour comme suit :

1. Exposé de la situation financière de la société.

2. Décision de la continuité de l'activité de la clinique

3. Approbation d'augmentation du capital par incorporation de dividendes, de créances et la réévaluation de l'actif de la société.

4. Pouvoir pour formalité.

Veuillez agréer, Chers Administrateurs, l'assurance de nos sentiments distingués.

2022402377SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TUNISIAN SALT COMPANY

Société anonyme

Capital social : 4.330.000 Dinars

Siège social : Rue du lac Windermere, Immeuble DAR MAGHREBIE, Bloc D - 3ème étage Bureau n°D 3.1- Les Berges du Lac 1053 - Tunis

IU : 1233966Z

Le Conseil d'Administration de la Société convoque les actionnaires de la société «Tunisian Salt Company» à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 24 octobre 2022 à 10H au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2021
2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2021

3- Examen et approbation des états financiers clos le 31 décembre 2021

4- Affectation des résultats au titre de l'exercice 2021

5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion

6- Approbation des opérations de cession de participations dans le capital de la société

7- Questions diverses.

Tous les documents sociaux relatifs à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social pendant les délais légaux.

2022402382SANB3

Convocation à la réunion de l'assemblée générale ordinaire

FIDAL TUNISIE

Société anonyme

Capital social: 100.000 dinars

Siège social : 7, Rue de Mauritanie - 1002 Tunis Belvédère

I.U : 0912381/B

Les actionnaires de la société FIDAL TUNISIE, dont le siège social est sis 7, Rue de Mauritanie, 1002 Tunis Belvédère, sont convoqués à la Réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège de FIDAL France à Paris La Défense le 17 octobre 2022 à 10h en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des modes et délai de convocation de l'assemblée générale ordinaire

- Entériner le retard dans la tenue de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice clos au 31 décembre 2021

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 31 décembre 2021

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2021

- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2021

- Quitus aux Administrateurs

- Affectation des résultats de l'exercice clos au 31 décembre 2021

- Approbation des conventions règlementées prévues par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales

- Désignation d'un nouveau commissaire aux comptes

- Pouvoirs pour les formalités

- Questions diverses.

2022402385SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire du 27 octobre 2022

Société MAC SA

Société anonyme

Matricule Fiscal : 0614832X

Siège social : Green Center Bloc C 2ème Etage Rue de Lac Constance 1053, Les Berges du Lac Tunis

J'ai l'honneur de vous informer qu'une date a été fixée pour l'établissement de l'assemblée générale ordinaire de la société «Société MAC SA» et ce le jeudi 27 octobre 2022 à 9H30, au siège de la société sise à Green Center Bloc C 2ème Etage Rue de Lac Constance 1053, Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des délais de convocation de l'assemblée générale

2. Examen et approbation du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2021

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2021

4. Approbation des états financiers 2021

5. Approbation des opérations entrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

6. Quitus des administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2021

7. Affectation des résultats de l'exercice 2021

8. Approbation de la nomination d'un nouvel administrateur pour la société AL MAL INVESTMENT COMPANY au conseil d'administration de la société au titre des exercices 2020, 2021 et 2022

9. Fixation de jetons de présence au titre de l'exercice 2021

10. Correction / nomination de membre du Comité de conformité à la charia

11. Approbation de la prime spéciale dédiée au directeur général

12. Délégation du pouvoir au porteur d'une copie du procès verbal pour faire les finalités d'enregistrement et de publication

Veuillez agréez mes salutations les plus distinguées.

2022402440SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un acte de propriété

Mme Nejia Noyli titulaire de la CIN n°07293788 déclare la perte de l'acte de propriété n°09/14201 en date du 6/11/2015 objet du titre foncier n°63804 Ariana sis à cité Ettadhamen gouvernorat de l'Ariana.

Une attestation a été délivrée par la poste de garde nationale Douar Hicher le 5/10/2021 n°3169.

2022T01058DIVD2

Avis

Je soussigné Mr Ridha Ben Abdelhamid, Titulaire de la CIN n°01367383 délivrée le 18/4/2019.

Certifie suivant le certificat de perte n°312 délivré par la police nationale de Essahlin du 5/8/2022, que j'ai perdu le certificat de possession " سند ملكية" N°15/20892) objet du titre foncier 53162 Monastir.

Cette annonce sera publiée au Journal Echourouk le 26/9/2022.

2022R02345DIVD2

Perte de titre de propriété

Mohamed Ibn Achhab et Mehrzia Ben Achhab informent tout le public que le titre de propriété de leur héritière Kdija Ben Achrab a été perdu (titre foncier 64681 Bizerte) cette annonce est publiée aux journaux le Quotidien et Echourouk le 01/9/2022. Cette annonce est faite selon la loi en vigueur.

2022R02355DIVD2

Perte de titre de propriété

Mohamed Ibn Achhab informe le public que son titre de propriété est perdu (titre foncier 64681 Bizerte) cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Echourouk le 01/9/2022. Cette annonce est faite selon la loi en vigueur.

2022R02356DIVD2

Avis

Mr Moncef Ben Salem Ajili annonce que son titre de propriété de deux magasins sise à Sfax Elkassa entre Elhench et Manzel Cheker par un acte de partage notarié daté le 13 décembre 2005 enregistré à la recette des finances Elhencha Sfax le 28 décembre 2005 n°M021423 écrit par les notaires Tarak Osmen et Nassim Elchroudi et il désire se faire une copie originale.

Tout contestant devra s'adresser au notaire Moez Krichen à Sfax rue notaire n°36.

2022X01192DIVD2

Avis complémentaire

Suite à la demande de mise à jour numéro 69904 déposée par Maître Hanafi Mehrez au profit de Anis Chouchen et ses partenaires auprès du tribunal immobilier de Tunis a déclaré au cours de l'audience faite le 7 juillet 2022 un jugement préparatoire qui oblige de faire une publication complémentaire de la procuration donnée par Madame Emelie Flora Trovato et considérée dans l'écrit de vente enregistré le 27/11/2017 et cette publication doit être effectuée dans deux Journaux quotidiens et au Journal officiel de la République Tunisienne.

Les oppositions peuvent être présenté devant le tribunal immobilier de Tunis dans 2 mois à partir de cette publicité.

Cette publication a été publiée dans deux presses quotidiennes en langue arabe et française le 24/9/2022.

2022402389DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Suivant annonce n°2022402303FCCC3 au journal Officiel des annonces légales n°112 du 21/9/2022 page n°1617 Français.

A lire : L'adresse n°11

Au lieu : L'adresse n°13.

2022402375RECZ9

Rectificatif

Publication : Réf. N°2022402325SANB3 JORT n°113 du 23-9-2022 page 1637

Lire : l'assemblée générale extraordinaire

Au lieu de : l'assemblée générale ordinaire.

2022402383RECZ9

RECTIFICATION SOCIETE TUNISEL

SA, au capital de 750 000 dinars

Siège social : Tour Narcisse Montplaisir - Tunis

Matricule fiscal : 032797 A A M 000

Publication réf 2022402291 SANB3 JORT n°112 du 21/9/2022 page 1623.

Lire : le lundi 26 décembre 2022 à 12 heures au lieu de mardi 25 octobre 2022 à 14 heures trente.

2022402390RECZ9